

Organisation

Durée:

2 jours (14 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr



Les personnes en situation de handicap, sont invitées à nous contacter pour envisager ensemble les aménagements

pouvant être apportés au parcours de formation. Vous pouvez pour cela contacter la référente handicap Amandine PICCA par mail : a.picca@axe-pro.fr ou par téléphone : 04.90.17.00.72

Présentation

En région PACA, 20 % de la population a plus de 65 ans contre 16,7% en moyenne au niveau national. Le PRSP PACA précise que "en France, 30% des sujets âgés de plus de 65 ans et 50% des personnes âgées de plus de 85 ans font une ou plusieurs chutes par an. Le risque de récurrence dans l'année suivant la chute initiale est de 60% environ". 9000 personnes âgées de plus de 65 ans sont associées chaque année en France à une chute. Ces chiffres éloquents témoignent de l'importance qui doit être donnée à ce facteur de perte d'autonomie chez la personne âgée.

Les conséquences de la chute sont multiples. La fracture, le plus souvent de l'extrémité supérieure du fémur, est indirectement responsable d'une mortalité élevée dans les mois qui suivent sa survenue. Le risque fracturaire est plus important en cas de pathologie fragilisant l'os, altérant la vision, la marche et l'équilibre ou en cas de polyopathie chronique. De plus, l'impact psychologique de la chute peut être majeur (peur de tomber, perte de confiance en soi, angoisse). Le syndrome post-chute se caractérise par une désadaptation psychomotrice par réduction spontanée de l'activité, diminution des capacités fonctionnelles, troubles posturaux et troubles de la marche.

Cette formation permettra d'anticiper le risque et de faire de la prévention pour les éviter.

Objectifs

- Prévenir la perte d'autonomie chez la personne âgée.
- Développer et mettre en œuvre une démarche de prévention des chutes.
- Connaître les principales étiologies des chutes chez la personne âgée.
- Savoir identifier le risque de chute chez les personnes âgées (« personne à risques »).
- Connaître les conséquences potentielles des chutes chez la personne âgée.
- Savoir assurer une prise en charge efficace des chutes survenant chez une personne âgée.
- Savoir limiter le risque de chute chez la personne âgée

Public concerné

Tout professionnel exerçant son activité auprès des personnes dépendantes, âgées, handicapées.

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Psychologue clinicienne ou cadre de santé



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
30 janvier 2026

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

Les chutes chez la personne âgée : facteur de risque majeur de perte d'autonomie

Réalisation d'un pré-test.

- Les difficultés de la personne âgée, face au vieillissement
- Le grand âge
- Epidémiologie des chutes : Etude Tinetti
- Le vieillissement normal et pathologique de l'équilibre
- La chute, facteur majeur de risque de perte d'autonomie chez la personne âgée
- Les facteurs concourant aux risques de chute chez la personne âgée
- Les facteurs de risques prédisposants : maladies chroniques
- Les facteurs de risques précipitants :
 - Les facteurs de risques précipitants intrinsèques
 - Les facteurs de risques précipitants extrinsèques
- Cas particulier de la personne atteinte de démence : majoration du risque de chute
- Cas particulier : les risques de la contention
- L'évaluation du risque de chutes
- Dépistage des troubles de l'équilibre
- Les outils d'évaluation du risque de chute
- Le risque de chute : élément majeur de l'évaluation gériatrique standardisée
- La prise en charge post-chute
- Education de la personne à risque et de sa famille

Mise en place d'actions destinées à prévenir les chutes chez la personne âgée

- Réflexion et élaboration d'une cartographie des risques à partir de la recommandation de l'ANESM « Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées. Volet Résidences autonomie » décembre 2016 volet chute, et des contenus cognitifs abordés en J1 :
 - Comment repérer le risque de chute chez la personne âgée ?
 - Comment s'approprier les fiches repères ?
 - Comment pouvoir analyser ses pratiques professionnelles pour améliorer le repérage ? : le recours à une grille de lecture.
 - Comment assurer le partage de l'information recueillie en équipe ?
 - Comment assurer le suivi ?
- Identifier les besoins en compétences
- Réalisation de la grille de lecture du risque de chute pour le sujet âgé
- Au regard de cette grille d'évaluation mise en place de moyens et d'objectifs de prévention adaptés au service ainsi que des indicateurs qualité.

- Bilan de fin de session/Post-test/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation